

CE DOSSIER CONTIENT :

1. LA NOTE DE PRESENTATION
2. LE REGLEMENT MODIFIE
3. LE REGLEMENT DU PLU EN VIGUEUR AVANT
MODIFICATION (Modification simplifiée n°6 de novembre
2018)
4. L'EXTRAIT DU RAPPORT DE PRESENTATION
5. LA LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
6. LES ANNEXES
7. L'EXTRAIT DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET
DE PROGRAMMATION
8. LES PIECES GRAPHIQUES
9. LE BILAN DE LA CONCERTATION
10. LES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES
ET DE LA MISSION REGIONALE D'AUTORITE
ENVIRONNEMENTALE (MRAe)
11. LES PIECES ADMINISTRATIVES RELATIVES AU
PROJET DE LA MODIFICATION N°8 DU PLU
12. LA NOTE MENTIONNANT LES TEXTES QUI
REGISSENT L'ENQUETE PUBLIQUE AINSI QUE LA
FACON DONT CETTE ENQUETE PUBLIQUE S'INSERE
DANS LA PROCEDURE DE MODIFICATION DU PLU